

Rapport commission FA – demande de crédit ES 11-2023-39 pour la création d'un accès à la zone de développement industriel et artisanal (ZDIA) des Rouettes par le Nord

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 5 avril 2023, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit ES 11-2023-39 pour la création d'un accès à la zone de développement industriel et artisanal (ZDIA) des Rouettes par le Nord d'un montant de CHF 497'150.- TTC. Participation de l'Etat et de la FTI déduite.

La nécessité de cet accès et ses modalités ont été exposées dans le rapport précédent. Il est rappelé qu'il s'agit d'une voie d'accès temporaire qui sera déconstruite à la fin des travaux.

Concernant les accords fonciers, honoraires et frais, travaux de construction et travaux de déconstruction, l'Etat participe à hauteur de 50% pour un montant de CHF 409'757,50.

La participation forfaitaire de la FTI se monte à CHF 144'000.- .

A charge de la commune les dédommagements pour utilisation des biens fonds privés pour une durée estimée à 2 ans, soit jusqu'à la mise en service partielle du boulevard des Abarois, selon le planning de l'Etat, pour un montant de CHF 197'150.-.

Au vu du référendum lancé et du report induit, les commissaires demandent que les conventions avec les propriétaires mentionnent une durée mais pas de date, le dédommagement ne devant pas intervenir avant le début des travaux.

Un commissaire estime que c'est à l'Etat de prendre en charge ces travaux, la commune n'a pas à payer.

Il est répondu que des négociations ont eu lieu avec l'Etat et la FTI, cette zone industrielle et artisanale est nécessaire, c'est aussi le désir de la commune. Si aucun accès n'est créé, le quartier de St Mathieu sera fortement impacté par le trafic des camions nécessaire pour la construction entre autre de Caran d'Ache.

De l'avis des commissaires, la FTI pourrait augmenter son apport.

La commission passe au vote et vous recommande par

7 pour, 1 contre (8 membres présents)

D'accepter la demande de crédit ES 11-2023-39 pour la création d'un accès à la zone de développement industriel et artisanal (ZDIA) des Rouettes par le Nord d'un montant à charge de la commune de Bernex de CHF 497'150.- TTC.

Participation de l'Etat et de la FTI d'un montant total de CHF 553'757,50 déduite.

Amortissement au moyen de 5 annuités, dès la fin des travaux, en principe 2023, compte tenu du caractère provisoire de cet aménagement.

La rapportrice :
Sandra Marconi

Bernex, le 7 avril 2023